Depuis le 1er septembre 2006, BNP Paribas est le partenaire officiel de la Fédération Française des Échecs.

BNP Paribas s'engage à soutenir l'équipe de France lors des compétitions internationales, à s'associer à la mise en place de nombreux tournois et à aider la fédération dans sa politique de promotion des échecs.

Une information ? Un conseil ?
BNP Paribas est à votre disposition :

Par téléphone : 0 820 820 001 (0,12 €/min)

Sur Internet : www.bnpparibas.net

Pour trouver l'agence BNP Paribas la plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail, rendez vous sur la site

www.bnpparibas.net

rubrique «trouver une agence»

_ME14287_AS_dep_FFE_3

BNP PARIBAS, SA au capital de 2 415 479 796 euros. Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 Paris. N° 662 042 449 RCS Paris.
Identifiant CE FR 76662042449. Document à caractère publicitaire. Photos : DR - STUDIO A3C◆.

BNP PARIBAS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

DES OFFRES EXCLUSIVES POUR LES LICENCIÉS DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

BNP PARIBAS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

Adoptez la bonne stratégie avec BNP Paribas !

Vous êtes licencié de la Fédération Française des Échecs ?
BNP Paribas vous donne un coup d'avance.

Offres réservées aux moins de 30 ans

Le remboursement de votre licence !

Vous êtes client* BNP Paribas et vous avez moins de 30 ans ?
Nous vous remboursons la licence 2011 sur présentation de celle-ci selon les modalités suivantes :

- **Licence A** (licence sportive) : remboursement de 50 % de la licence ;
- **Licence B** (licence de loisir) : remboursement de 100 % de la licence.

* Un seul remboursement par client, subordonné à la détention d'un livret A, d'un livret Jeune et/ou d'un compte chèques BNP Paribas.

Une épargne gagnante !

Avec le Livret Jeune ou le Livret A, vous bénéficiez d'une rémunération avantageuse de 3,25 % ou de 2,25 % nets d'impôts(1).

Esprit Libre Initiative(2) gratuit pendant 1 an !

L'essentiel des services bancaires associés à votre compte chèques avec :

- la carte bancaire de votre choix (VISA CLASSIC ou ELECTRON) ;
- une facilité de caisse adaptée ;
- une assurance contre la perte ou le vol de vos moyens de paiement ;
- des services pour gérer vos comptes en ligne : Internet, téléphone et mobile.

(1) Taux en vigueur au 1er octobre 2011.
(2) Esprit Libre Découverte gratuit pour les 16/17 ans ; Esprit Libre Initiative gratuit la 1re année pour les 18/24 ans, puis 3,25 € (avec la carte VISA CLASSIC par mois hors options. (Tarifs en vigueur au 1er juin 2011).